

Élise Dermine

Préface d'Olivier De Schutter et Pascale Vielle

Droit au travail et politiques d'activation des personnes sans emploi

Étude critique du rôle du droit international
des droits humains



bruylant

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	7
PRÉFACE	9
LISTE DES ABRÉVIATIONS	15
SOMMAIRE	17
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	19
1. LE CONTEXTE GÉNÉRAL DE LA RECHERCHE.....	19
a. Les politiques nationales d'activation des personnes sans emploi face au droit au travail dans le droit international des droits humains	20
b. Le droit au travail dans le droit international des droits humains face aux politiques nationales d'activation des personnes sans emploi	25
2. LA QUESTION DE RECHERCHE	29
a. La jurisprudence internationale relative au droit au travail.....	29
b. Les politiques d'activation des personnes sans emploi	38
c. La légitimité et l'efficacité de l'action de la jurisprudence internationale	40
3. LA MÉTHODE DE RECHERCHE.....	42
4. LE PLAN ET LA THÈSE DE L'OUVRAGE	46

TITRE 1

Le droit au travail et les politiques d'activation des personnes sans emploi : contextualisation historique et politique

INTRODUCTION DU TITRE 1	51
CHAPITRE 1 – Genèse du droit au travail.....	53

INTRODUCTION.....	53
SECTION 1 – L'ÉMERGENCE DE L'IDÉE DU TRAVAIL COMME DROIT HUMAIN...	54
§ 1. <i>Le travail au fondement de la société libérale moderne</i>	55
§ 2. <i>Du devoir moral de travailler à l'exigence éthique d'assurer à tous la possibilité d'obtenir un travail</i>	59
§ 3. <i>D'un droit à la subsistance à un droit à l'autoréalisation</i>	61
SECTION 2 – LES DIFFÉRENTES CONCEPTIONS POLITIQUES DU DROIT AU TRAVAIL ET LEUR TRADUCTION JURIDIQUE	68
§ 1. <i>La conception libérale originelle</i>	69
§ 2. <i>La conception socialiste</i>	73
§ 3. <i>La conception libérale classique</i>	81
§ 4. <i>La conception réformiste</i>	88
CONCLUSION DU CHAPITRE 1.....	101
 CHAPITRE 2 – Le droit au travail dans les pactes internationaux, traduction du compromis social d'après-guerre	 105
INTRODUCTION.....	105
SECTION 1 – LA VOLONTÉ GÉNÉRALISÉE D'INSCRIRE LE DROIT AU TRAVAIL DANS LE GIRON DU DROIT INTERNATIONAL DES DROITS HUMAINS.....	106
§ 1. <i>Deux événements catalyseurs</i>	106
§ 2. <i>Une représentation sociale partagée du travail</i>	108
§ 3. <i>Les dispositions internationales</i>	111
SECTION 2 – LA TRADUCTION JURIDIQUE D'UN CONSENSUS A MINIMA QUANT À LA FORMULATION DU DROIT AU TRAVAIL.....	113
§ 1. <i>Les débats relatifs à la formulation du droit au travail dans la DUDH</i>	114
§ 2. <i>Les débats relatifs à la formulation du droit au travail dans le PIDESC</i>	119
§ 3. <i>Les débats relatifs à la formulation du droit au travail dans la CSE</i>	126
SECTION 3 – LA PRÉVALENCE DU MODÈLE RÉFORMISTE DANS L'APPLICATION DU DROIT AU TRAVAIL.....	137
§ 1. <i>Remarque préliminaire : continuité des fonctions assignées au travail</i>	137
§ 2. <i>Le droit au travail dans sa dimension de créance</i>	140
§ 3. <i>Le droit au travail librement choisi</i>	147

§ 4. <i>Le droit à l'indemnisation du chômage involontaire</i>	155
CONCLUSIONS DU CHAPITRE 2.....	161

**CHAPITRE 3 – L'activation des personnes sans emploi,
témoin de la recomposition des conceptions
politiques du droit au travail**..... 163

INTRODUCTION..... 163

SECTION 1 – L'ACTIVATION DES PERSONNES SANS EMPLOI,
UNE RÉPONSE À LA CRISE D'EFFICACITÉ DE LA CONCEPTION
RÉFORMISTE DU DROIT AU TRAVAIL..... 164

§ 1. *La crise d'efficacité de la conception réformiste du droit
au travail*..... 165

a. La transformation du contexte socio-économique
et la mise sous pression de l'État-providence..... 166

b. L'inefficacité de la conception réformiste du droit
au travail et la crise de légitimité sociale de l'État-
providence 171

§ 2. *L'activation des personnes sans emploi, notion et raisons
d'être*..... 176

a. Clarification de la notion..... 177

b. La promotion de l'emploi au nom de la cohésion sociale
et de l'épanouissement individuel 186

SECTION 2 – DES DÉCLINAISONS MULTIPLES QUI TRADUISENT
DES ARBITRAGES VARIÉS ENTRE LE DROIT ET LE DEVOIR DE TRAVAILLER.. 190

§ 1. *Les différentes variantes de l'activation des personnes
sans emploi : aperçu de la littérature* 192

a. Les classifications idéal-typiques des politiques
d'activation..... 192

b. La question de la convergence des politiques
nationales d'activation 195

§ 2. *Des arbitrages variés entre le droit et le devoir de travailler* .. 198

a. Le renforcement de la contrainte économique au travail ... 199

b. Le renforcement de la contrainte juridique au travail..... 206

c. Le développement de droits, de services
ou d'opportunités liés au travail..... 217

CONCLUSION DU CHAPITRE 3..... 223

CONCLUSION DU TITRE 1 225

TITRE 2

L'action des droits humains dans la recomposition des politiques sociales : réflexion critique

INTRODUCTION DU TITRE 2	229
CHAPITRE 1 – Droits humains et politique	231
INTRODUCTION.....	231
SECTION 1 – LA CONCEPTION DÉMOCRATIQUE DES DROITS HUMAINS.....	231
§ 1. <i>La démocratie, principe explicatif des droits humains et de leur articulation avec le politique</i>	232
a. La notion de démocratie chez Lefort	232
b. La démocratie comme principe de justification des droits humains	234
c. L'articulation entre les droits humains et le politique	236
§ 2. <i>Caractérisation de la conception démocratique des droits humains</i>	241
a. Des droits ouverts et évolutifs	241
b. Le cadre normatif de la démocratie	242
c. Des principes et enjeux de la société politique.....	246
SECTION 2 – LA CONCEPTION DÉMOCRATIQUE DU DROIT AU TRAVAIL.....	249
§ 1. <i>Un droit ouvert et évolutif</i>	250
§ 2. <i>Le cadre normatif de la démocratie</i>	253
§ 3. <i>Une limite et un enjeu de la volonté collective</i>	257
CONCLUSION DU CHAPITRE 1.....	260
CHAPITRE 2 – Le rôle et le pouvoir d'action de la jurisprudence internationale relative aux droits humains dans la recomposition des politiques sociales ...	263
INTRODUCTION.....	263
SECTION 1 – L'IMPASSE DÉMOCRATIQUE DES APPROCHES TRADITIONNELLES DE L'ACTION DE LA JURISPRUDENCE INTERNATIONALE	264
§ 1. <i>Le dilemme entre légitimité démocratique et application des droits humains</i>	264
§ 2. <i>Les réponses traditionnelles au dilemme à l'échelon national...</i>	265
§ 3. <i>Les particularités du dilemme au niveau international</i>	269
§ 4. <i>L'insuffisance des approches traditionnelles au regard de la conception démocratique des droits</i>	271

SECTION 2 – L'EXPÉRIMENTALISME DÉMOCRATIQUE.....	272
§ 1. <i>Une conception des droits humains étroitement liée à l'approche démocratique</i>	275
§ 2. <i>Une théorie procédurale de l'action qui approfondit et revitalise la démocratie</i>	279
§ 3. <i>Un cadre normatif minimal latent</i>	284
SECTION 3 – L'APPROCHE PAR LES CAPACITÉS	287
§ 1. <i>Une conception des droits humains étroitement liée à l'approche démocratique</i>	289
§ 2. <i>Une théorie évaluative incomplète qui approfondit les principes de la démocratie</i>	294
§ 3. <i>L'absence d'une théorie procédurale de l'action</i>	299
CONCLUSION DU CHAPITRE 2.....	300
CONCLUSION DU TITRE 2	303

TITRE 3

La jurisprudence internationale relative au droit au travail face aux politiques d'activation des personnes sans emploi : étude analytique et évaluative

INTRODUCTION DU TITRE 3	309
CHAPITRE 1 – Les politiques d'activation des personnes sans emploi, un moyen de réaliser le droit au travail ?....	311
INTRODUCTION.....	311
SECTION 1 – LA PROMOTION DES MESURES D'ACTIVATION QUI DÉVELOPPENT LES DROITS, LES SERVICES OU LES OPPORTUNITÉS LIÉS AU TRAVAIL.....	312
§ 1. <i>La jurisprudence du CDESC relative à l'article 6 du PIDESC</i>	313
a. La globalisation et les droits économiques et sociaux.....	314
b. Le focus sur les « mesures ciblées de l'emploi ».....	319
c. Actualisation ou <i>statu quo</i> des exigences qui découlent du droit au travail ?.....	335
§ 2. <i>La jurisprudence du CEDS relative à l'article 1^{er}, § 1^{er}, de la CSE</i>	341
a. De 1984 à 2002 : l'abandon de la mission de contrôle.....	342
b. À partir de 2002 : la reprise de l'évaluation sur la base d'indicateurs.....	348

c. La promotion des « mesures actives de l'emploi » : actualisation ou <i>statu quo</i> des exigences qui découlent du droit au travail ?.....	355
SECTION 2 – <i>QUID</i> DES VARIANTES COERCITIVES DE L'ACTIVATION DÉVELOPPÉES PAR LES ÉTATS AU NOM DU DROIT AU TRAVAIL ?.....	368
§ 1. <i>La jurisprudence du CDESC relative à l'article 6 du PIDESC</i>	369
a. La structuration externe d'un processus d'autorégulation interne.....	370
b. La non-perception de la tendance des États à renforcer la contrainte au travail en vue de réaliser le droit au travail.....	377
§ 2. <i>La jurisprudence du CEDS relative à l'article 1^{er}, § 1^{er}, de la CSE</i>	381
a. L'émergence d'exigences procédurales	381
b. La perception de la tendance des États à renforcer la contrainte au travail en vue de réaliser le droit au travail..	388
c. La scission entre la dimension de possibilité du droit au travail et sa dimension de choix.....	392
CONCLUSION DU CHAPITRE 1.....	405
 CHAPITRE 2 – Le droit au travail librement choisi, une limite au développement des variantes coercitives de l'activation ?	409
INTRODUCTION.....	409
SECTION 1 – LE DROIT À L'INDEMNISATION DU CHÔMAGE EN L'ABSENCE D'EMPLOI CONVENABLE, COMME EXIGENCE MINIMALE CONCRÈTE DÉCOULANT DU DROIT AU TRAVAIL LIBREMENT CHOISI	411
§ 1. <i>La jurisprudence du CDESC relative à l'article 6 du PIDESC</i>	411
§ 2. <i>La jurisprudence du CEDS relative à l'article 1^{er}, § 2, de la CSE</i>	419
§ 3. <i>La jurisprudence des organes de l'OIT relative à la Convention n° 29 sur le travail forcé</i>	427
a. L'interdiction de conditionner le droit aux prestations contributives de chômage à la condition d'accomplir des prestations de travail.....	429
b. L'interdiction d'étendre l'obligation de disponibilité au travail aux emplois qui ne sont pas convenables dans les systèmes de prestations de chômage	438

SECTION 2 – LA RÉVISION ET LA FLEXIBILISATION DE LA NOTION D'EMPLOI CONVENABLE DANS LES NORMES NATIONALES ET INTERNATIONALES EN MATIÈRE DE PRESTATIONS DE CHÔMAGE.....	445
§ 1. <i>La protection du statut social et professionnel à travers la notion d'emploi convenable : origine et justifications</i>	446
§ 2. <i>La révision de la notion d'emploi convenable dans les systèmes nationaux d'indemnisation du chômage : contenu et justifications des réformes</i>	452
§ 3. <i>La flexibilisation de la notion d'emploi convenable dans le Code européen de sécurité sociale</i>	459
SECTION 3 – 1990-2002 : UNE PARENTHÈSE EXPÉRIMENTALISTE DANS LA JURISPRUDENCE DU CEDS RELATIVE À L'ARTICLE 1 ^{ER} , § 2, DE LA CSE	467
§ 1. <i>Le développement d'une pratique de questionnements</i>	468
§ 2. <i>L'émergence de nouveaux critères d'évaluation portant sur le droit au travail dans ses deux dimensions</i>	475
§ 3. <i>La mise entre parenthèses de cette pratique</i>	480
CONCLUSION DU CHAPITRE 2.....	481
CONCLUSION DU TITRE 3	483
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	489
1. LES APPORTS DE L'ÉTUDE	490
a. L'« encodage dans le droit » des sources sociales du droit au travail et de ses différentes conceptions politiques.....	490
b. Repenser les droits humains comme le lieu d'institutionnalisation de la démocratie	493
c. Combiner l'expérimentalisme démocratique et l'approche par les capacités pour développer une pratique jurisprudentielle qui reconnecte le droit et le politique	495
2. RETOUR SUR LA QUESTION DE RECHERCHE	499
a. Libérer le droit au travail de la conception réformiste d'après-guerre	499
b. Veiller à ce que les politiques d'activation respectent l'esprit du droit au travail et le cadre démocratique	502
c. Délier le droit au travail de l'impératif productiviste ?.....	505
TABLE DES ENCADRÉS	511